Présidentielle 2017

Jacques MARION
Citoyen candidat pour un Président citoyen

La France se réinvente
La République doit redevenir une aventure humaine et collective

Quinquennat 2017-2022
La Démocratie implicative

Dans un monde en plein bouleversement, sous la pression de la mondialisation et de la révolution numérique, la politique est restée figée dans ses vieux modèles et ses habitudes.
La société civile (ménages, entreprises, associations) engagée dans le grand tourbillon des événements, n'a pas le choix ; elle est obligée de s'adapter sous peine de disparaître.
La démocratie représentative ne s'est pas modernisée. Les élites, enkystées dans une confortable routine, se sont coupées des réalités du monde et des citoyens. La fracture se creuse chaque jour un peu plus entre le monde institutionnel et la société civile.
La prise de conscience est aujourd'hui en marche mais personne ne donne de solutions pour combler le fossé. La décentralisation, engagée au début des années 80, qui devait rénover la vie publique est un échec. Elle est maintenant l'un des moteurs de la fracture sociale et politique du pays. Elle a engendré le « 1000 feuilles » administratif qui phagocyte et étouffe les initiatives. La réunionite lasse les citoyens et dissout les prises de décisions.
La refondation de la France ne se fera pas sans les Français. Faire croire que les solutions viendront du sommet de l'état, imposées par un petit groupe d'experts issus du même moule institutionnel est une supercherie.
Nous vivons actuellement sous la forme de la démocratie représentative. La démocratie participative a tenté de proposer une évolution mais a du mal à se faire une place. Je propose aujourd'hui une étape de plus: **la Démocratie implicative.**

La démocratie représentative

C'est une forme de démocratie dans laquelle les citoyens expriment leur volonté par l'intermédiaire de représentants élus. Ils représentent la volonté générale, votent la loi et contrôlent le gouvernement. Aucun gouvernement n'est installé définitivement. L'opposition est considérée comme une force légitime et toutes les tendances sont admises à s'exprimer.
En France, la démocratie représentative à mis 150 ans à se mettre en place. Il a fallu attendre le 21 avril 1944, pour que le droit de vote soit accordé aux femmes.

Les limites de la démocratie représentative :

- Insuffisance de la représentativité. La composition socioprofessionnelle des élus est souvent très éloignée de celle du corps électoral (revenus, instruction, classes sociales, origine culturelle, sexe...).

- L'intérêt des élus ne coïncident pas nécessairement avec ceux des électeurs.
- Une concentration des pouvoirs qui favorise la corruption.
- La quasi-impossibilité d'être élu si l'on n'est pas candidat au nom d'un parti. L'élu agit alors en conformité avec la ligne politique de son parti et non en fonction de ses convictions propres et de celle de ces électeurs.
- Tendance à la concentration des forces politiques et souvent au bipartisme.
- Conflit d'intérêts. Ex: députés qui déterminent eux-mêmes leurs propres salaires.

La république monarchique

En France, la démocratie représentative a engendré une forme particulière « La République Monarchique » ou « Monarchie Républicaine ».

Elle a aujourd'hui reconstitué l'organisation monarchique avec les élus comme noblesse, l'administration comme clergé et la société civile comme tiers état.

Les découpages territoriaux successifs ont peu à peu récréé les duchés avec les régions, les comtés avec les départements et les baronnies avec les intercommunalités. Avec le cumul des mandats et la rééligibilité sans limite les élus se sont transformés en véritable Ducs, Comtes et Barons. Des familles sont devenues des dynasties républicaines se transmettant les mandats comme des charges. Le clientélisme et le népotisme font rage. La décentralisation a aggravé ces phénomènes.

La démocratie participative

La démocratie participative désigne l'ensemble des dispositifs et procédures qui permettent d'associer des citoyens dans la vie politique et d'accroître leur rôle dans les prises de décision. La démocratie participative s'inspire de concepts mis en place dans les entreprises à partir des années 1960, afin d'améliorer l'organisation du travail (management participatif).

Elle trouve son fondement dans les lacunes de la démocratie représentative :

- Parlement non représentatif de la diversité de la société,
- Eloignement des élus du terrain et de la réalité quotidienne,
- Sentiment pour les citoyens de ne pas être compris des politiciens,
- Méfiance envers les hommes politiques,
- Faiblesse des contre-pouvoirs,
- Augmentation de l'absentéisme.

Les caractéristiques d'une démocratie participative sont :

- La proportionnelle aux élections,
- L'extension du droit de vote et des initiatives législatives (référendum, pétitions),
- Concertation dynamique sous formes de débats libres, instances de concertations (Comités consultatifs, comités de quartiers),
- Mise en place de systèmes prenant en compte les idées constructives et examen de celles-ci,

Les critiques faites à la démocratie participative portent principalement sur :

- Elle est souvent réduite à un simple discours rhétorique sans réalité concrète,

- La représentativité des citoyens participants aux débats est aléatoire,
- La difficulté de savoir si les avis exprimés sont basés sur des considérations objectives ou sur la défense d'intérêts personnels,
- La difficulté de vérifier la véracité des informations ayant servi à l'argumentaire,
- Les comptes rendus et documents produits à partir des réunions participatives sont rédigés par des fonctionnaires et validés par les élus.

La démocratie participative n'a jamais pris véritablement son envol. Les élus et les services techniques n'ont jamais voulu laisser une place aux citoyens. Ils ont toujours vu cette nouvelle dimension démocratique comme une concurrence à leurs mandats et leurs prérogatives. Ils n'ont pas été formés aux techniques participatives. L'échec de la démocratie participative a aggravé le fossé avec la société civile et le rejet de la classe politique. La décentralisation n'a pas arrangée les choses. La réunionite est devenue une maladie des institutions. Elle entrave la prise de décision.
La proportionnelle a trouvé sa place dans les élections européennes, régionales et municipales mais pas au niveau national.

La Démocratie Implicative

La démocratie implicative est une évolution de la démocratie représentative et de la démocratie participative. Son objectif n'est pas de les faire disparaître mais de les associer pour en faire un système équilibré et efficace pour affronter les défis du XXIème siècle
Elle est systémique car elle relie l'ensemble des éléments de la vie des citoyens et des institutions (éducation, profession, défense, sécurité, finance, territoire, loisirs…). Elle est adaptée à un univers mondialisé et interconnecté. La démocratie implicative doit permettre d'abandonner « République Monarchique » pour la « République ».

Les caractéristiques de la démocratie participative sont :

- Elle associe l'élection représentative qui assure toujours la majorité dans les assemblées, avec une dose de proportionnelle et de tirage au sort,
- Le vote blanc est reconnu et comptabilisé,
- Des contres pouvoirs sont institués à chaque niveau de la société,
- L'implication des citoyens est effective dans la réflexion, la rédaction des textes et leurs mises en œuvre,
- La recherche des talents et des idées cachées est constante.

Les objectifs de la démocratie implicative

Elle propose de rétablir les passerelles entre institutions et société civile. L'intérêt général sera remis au centre de la vie publique. La notion de justice sera au cœur de la réflexion et de l'action. L'humanisme et gestion saine des affaires publiques ne seront pas en contradiction avec l'efficacité et les résultats.
Les objectifs seront clairement de valoriser les réussites, dupliquer les succès, détecter les talents et les idées cachées. Les citoyens apporteurs d'idées et de propositions seront prioritairement chargés de leurs concrétisations si elles sont retenues.

Les premiers outils

Pour lancer le processus un certain nombre d'outils seront mis en place : le Conseil de la Nation, le Fond Républicain, le Défit Républicain « Controverses connectées » ou les « Jurys Républicains ». Au final la « Démocratie Implicative » devra permettre une fluidité naturelle entre les institutions et la société civile, entre l'éducation et la vie professionnelle, entre les changements de métiers et la formation et entre les différents âges de la vie. Chaque passage ne devra plus être vécu comme un déchirement ou un échec. La République devra former les citoyens au monde nouveau pour qu'ils ne vivent plus ses transformations dans la peur et le stress mais comme une évolution normale.

- Le Conseil de la Nation Il n'aura qu'un rôle consultatif et sa composition sera évolutive (président de la république, ministres, syndicats, associations, citoyens). Il sera un signal fort au rétablissement du contrat républicain entre toutes les composantes de la France.
- Le fond républicain d'initiative citoyenne sera abondé par l'état, l'Europe, les collectivités territoriales et des partenaires privés. La caisse des dépôts et consignations assurera la collecte et la gestion des fonds. Il sera ouvert à tous les projets de la vie économique, sociale, culturelle et sportive. Le développement humain et l'environnement sont la cible affirmée.
- Le grand défi républicain va œuvrer à la cohésion de la nation. Chaque Français, entreprise, association pourra faire des propositions. Un jury présidé par le Président de la République sélectionnera 5 projets qui seront soumis au vote de la nation lors du référendum d'avril 2018.
- La Controverse ou Disputation sont un mode de discussion argumentée, engendrée par l'expression d'une différence d'opinion. Elle permet l'argumentation de l'ensemble des parties. Le moyen âge a beaucoup utilisé ce mode de confrontation intellectuelle. Elles seront diffusées sur les réseaux sociaux. Les internautes pourront intervenir en direct (questions, évolutions des opinions en direct…).
- Les réseaux sociaux peuvent permettre de trouver des formes modernes et adaptées à ces échanges contradictoires et à la construction de la démocratie implicative.

L'évolution du monde institutionnel

La démocratie implicative déclenchera de fortes résistances des institutions (élus, fonctionnaires, bureaux d'études, syndicats…). Elles ne pourront être levées que par le peuple par référendum.

Les partis politiques comme les syndicats sont indispensables en démocratie, mais ils n'ont pas réussis leurs adaptations. Le quinquennat (2017-2022) leurs permettra d'évoluer et de se mettre en adéquation avec les réalités de notre époque mondialisée et interconnectée.

- Les élus et les institutions devront intégrer d'autres modes de fonctionnement et d'action. Des formations seront mise en place à cet effet.
- L'adaptation des programmes de l'ENA, de Sciences Po et des masters liés aux fonctions territoriales seront nécessaires.

Jacques Marion

Pau le 16 octobre 2016